

Québec, le 17 mars 2011

Madame Anik Montminy  
Directrice  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Directrice,

Je vous fais parvenir les commentaires émis par le ministère de la Santé et des Services sociaux à la suite du dépôt d'une pétition par le député de Rivière-du-Loup, monsieur Jean D'Amour, le 16 février dernier. Cette pétition portait sur les « mesures urgentes à prendre afin qu'il n'y ait plus d'attente au Québec pour les citoyens qui doivent être placés dans un CHSLD ».

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Christine Marion  
Directrice du cabinet

p. j.

N/Réf. : 11-MS-00851

Québec, le 17 mars 2011

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire  
du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, Bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 16 février dernier, le député de Rivière-du-Loup, monsieur Jean D'Amour, déposait une pétition de 9 117 signatures adressée à l'Assemblée nationale, dans laquelle il demandait au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) de « prendre des mesures urgentes afin qu'il n'y ait plus d'attente au Québec pour les citoyens qui doivent être placés dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ».

Le MSSS est conscient que le contexte actuel, largement marqué par le vieillissement de la population et son accentuation dans certaines régions, commande que des efforts additionnels soient mis en œuvre afin de répondre aux différents besoins de nos aînés. C'est précisément pour répondre à cet impératif que nous avons annoncé, le 3 mars dernier, un Plan de services intégrés pour nos aînés avec un investissement de 150 millions de dollars dès 2011-2012 et de 200 millions de dollars récurrent à compter de 2012-2013.

Ainsi, ce rehaussement des budgets permettra de créer quelque 200 places en unités de récupération fonctionnelle, environ 2 500 places en ressources intermédiaires et plus de 800 places en centres d'hébergement et de soins de longue durée.

Enfin, les agences de la santé et des services sociaux de chacune des régions du Québec, responsables de la coordination et de la mise en place des services requis dans leur région, continueront, avec la collaboration des centres de santé et de services sociaux, de s'assurer que soient offerts les services dont une personne en attente d'hébergement a besoin.

... 2

En terminant, je peux vous affirmer que le MSSS et l'ensemble de son réseau poursuivront la mise en commun de leurs efforts afin d'offrir à nos personnes âgées, un continuum de services adaptés, accessibles, diversifiés et de qualité.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La ministre déléguée,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Vien', written in a cursive style.

Dominique Vien